

ATTIJARI VALEURS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2017

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV » arrêté au 30 JUIN 2017.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 JUIN 2017, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société « ATTIJARI VALEURS SICAV » emploie 63,63 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

2/ La société «ATTIJARI VALEURS SICAV» emploie 23,94 % de son actif net en titres OPCVM, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 5% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

3/ La société «ATTIJARI VALEURS SICAV» emploie 36,29 % de son actif en valeurs mobilières admises à la cote de la bourse, emprunt national et actions d'OPC. Ce taux est en dessous du minimum de 50% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des points cités ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » arrêtés au 30 Juin 2017, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Juin 2017.

Nous devons formuler, en outre, les observations suivantes :

- Comme indiqué dans la note aux états financiers n° **4-3**, la société « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » a obtenu l'agrément de liquidation prévu par l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif en date du 18 Avril 2017. En conséquence, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 juin 2017, a décidé l'ouverture de la phase de liquidation de la société.

- Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers n° **4-4** dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Études et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 Janvier 2017, la charge encourue par la société « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 Décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 3 463 Dinars, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017. Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Tunis, le 31 juillet 2017

Le Commissaire aux Comptes :

CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 30/06/2017
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	373 029	1 825 261	651 817
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		250 341	1 162 295	508 018
b - Obligations et Valeurs assimilées		122 688	662 967	143 800
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		654 113	1 098 473	442 993
a - Placements monétaires		-	-	-
b - Disponibilités	3-4	654 113	1 098 473	442 993
AC 3 - Créances d'exploitation		779	838	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 027 920	2 924 572	1 094 810
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	4 558	12 669	4 740
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	235 098	251 842	243 970
TOTAL PASSIF		239 656	264 511	248 710
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-5	776 741	2 620 395	833 242
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	11 523	39 667	12 858
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		6	9	3
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		11 517	39 658	12 856
ACTIF NET		788 264	2 660 061	846 100
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 027 920	2 924 572	1 094 810

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2017
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	17 838	19 592	52 988	57 447	73 720
a - Dividendes		16 092	16 092	45 228	45 228	55 613
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 746	3 500	7 760	12 219	18 107
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	1 927	4 080	6 381	11 951	22 320
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		19 765	23 672	59 369	69 399	96 040
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	-3 347	-6 784	-11 451	-23 203	-37 014
REVENU NET DES PLACEMENTS		16 418	16 888	47 918	46 195	59 025
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	-2 666	-5 371	-3 267	-6 517	-12 849
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 752	11 517	44 651	39 678	46 177
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	-	-20	-20	-33 321
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		13 752	11 517	44 631	39 658	12 856
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-	20	20	33 321
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		2 772	-65 546	-120 605	-154 048	-264 486
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		-20 589	11 044	-10 983	-17 773	66 098
* Frais de négociation de titres		-1 296	-1 999	-3 320	-5 266	-8 334
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-5 362	-44 984	-90 256	-137 409	-160 545

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2017
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	13 752	11 517	44 651	39 678	46 177
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	2 772	-65 546	-120 605	-154 048	-264 486
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-20 589	11 044	-10 983	-17 773	66 098
d - Frais de négociation de titres	-1 296	-1 999	-3 320	-5 266	-8 334
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-12 852	-12 852	-37 256	-37 256	-37 256
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	-	13 508	13 508	13 508
* Capital	-	-	13 757	13 757	13 757
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-448	-448	-448
* Régularisations des sommes distrib.	-	-	199	199	199
* Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b - Rachats	-	-	-13 523	-13 523	-1 804 348
* Capital	-	-	-13 621	-13 621	-1 925 326
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	318	318	154 504
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-219	-219	-33 526
* Droits de sortie	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	-18 214	-57 836	-127 526	-174 679	-1 988 641
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	806 478	846 100	2 787 588	2 834 741	2 834 741
b - En fin de période	788 264	788 264	2 660 061	2 660 061	846 100
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	6 504	6 504	20 538	20 538	20 538
b - En fin de période	6 504	6 504	20 539	20 539	6 504
VALEUR LIQUIDATIVE	121,197	121,197	129,513	129,513	130,089
DIVIDENDE DISTRIBUE	1,976	1,976	1,814	1,814	1,814
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-0,66%	-5,32%	-3,24%	-4,85%	-4,43%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30/06/2017

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/06/2017, à leur valeur du marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2017 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/06/2017.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 30 juin 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3-1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2017 à 373 029 DT contre 1 825 261 DT au 30/06/2016, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Coût d'acquisition	441 139	1 706 178	650 770
- Actions et droits rattachés	123 513	921 702	469 588
- Titres OPCVM	195 126	134 655	41 182
- Obligations et valeurs assimilées	122 500	649 821	140 000
Plus ou moins-values potentielles	-68 298	107 685	-2 752
- Actions et droits rattachés	-61 863	107 764	-3073
- Obligations et valeurs assimilées	-	1 747	-
- Titres OPCVM	-6 436	-1 826	321
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées	188	11 398	3799
Total	373 029	1 825 261	651 817

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3-2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 17 838 DT pour la période allant du 01/04/2017 au 30/06/2017 contre un montant de 52 988 DT pour la même période en 2016, et se détaillent ainsi :

Libellé	2 ^{ème} Trimestre 2017	30/06/2017	2 ^{ème} Trimestre 2016	30/06/2016	31/12/2016
- Revenus des actions	8 117	8 117	40 401	40 401	50 786
- Revenus des Titres OPCVM	7 975	7 975	4 827	4 827	4 827
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	1 746	3 500	7 760	12 219	18 107
Total	17 838	19 592	52 988	57 447	73 720

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2017 au 30/06/2017, à 1 927 DT contre 6 381 DT pour la période du 01/04/2016 au 30/06/2016, et représente le montant des intérêts sur le compte courant.

Libellé	2 ^{ème} Trimestre 2017	30/06/2017	2 ^{ème} Trimestre 2016	30/06/2016	31/12/2016
- Intérêts/ compte courant	1 927	4 080	616	3 430	10 662
- Intérêts/ Dépôt à terme	-	-	5 765	8 521	11 658
Total	1 927	4 080	6 381	11 951	22 320

3-4 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève à 654 113 DT au 30/06/2017 contre 1 098 473 DT au 30/06/2016 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
- Avoir en banque	615 914	569 290	441 835
- Sommes à l'encaissement	36 895	23 320	14
- Sommes à régler	-622	-472	-623
- Dépôt à terme	-	500 000	-
- Intérêt courus /dépôt à terme	-	2 752	-
- intérêts sur compte courant	1 926	583	1 767
Total	654 113	1 098 473	442 993

3-5 Note sur le capital

<u>- Capital au 31/03/2017</u>	
- Montant	795 854
- Nombre de titres	6 504
- Nombre d'actionnaires	43
<u>Souscriptions réalisées</u>	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
<u>Rachats effectués</u>	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
<u>Autres effets s/capital</u>	
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	2 772
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-20 589
- Frais de négociation de titres	-1 296
<u>- Capital au 30/06/2017</u>	
- Montant	776 741
- Nombre de titres	6 504
- Nombre d'actionnaires	43

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Sommes distribuables de l'exercice en cours	11 517	39 658	12 855
Sommes distribuables des exercices antérieurs	6	9	3
Total	11 523	39 667	12 858

Les sommes distribuables de l'exercice en cours et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Règul. Souscriptions	Règul Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice	11 517	-	-	11 517
Sommes distribuables des exercices antérieurs	6	-	-	6
Total	11 523	-	-	11 523

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2017 à 4 558 DT contre un solde de 12 669 DT au 30/06/2016, détaillé comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
-Gestionnaire	2 347	8 044	2 475
-Dépositaire	2 211	4 625	2 265
Total	4 558	12 669	4740

3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2017 à 235 098 DT contre un solde de 251 842 DT au 30/06/2016 détaillé comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	-642 ^(*)	-615 ^(*)	4412
- Dividende à payer exercice 1998	15037	15037	15037
- Dividende à payer exercice 1999	11556	11556	11556
- Dividende à payer exercice 2000	13358	13358	13358
- Dividende à payer exercice 2001	15514	15514	15514
- Dividende à payer exercice 2002	15041	15041	15041
- Dividende à payer exercice 2003	19837	19837	19837
- Dividende à payer exercice 2004	26980	26980	26980
- Dividende à payer exercice 2005	7249	7249	7249
- Dividende à payer exercice 2006	5866	5866	5866
- Dividende à payer exercice 2007	8069	8881	8069
- Dividende à payer exercice 2008	4979	5746	4979
- Dividende à payer exercice 2009	12832	13696	12832
- Dividende à payer exercice 2010	8842	10283	8842
- Dividende à payer exercice 2011	7171	8334	7171
- Dividende à payer exercice 2012	6635	7772	6635
- Dividende à payer exercice 2013	7720	8965	7720
- Dividende à payer exercice 2014	7701	8 943	7701
- Dividende à payer exercice 2015	5770	6 701	5770
- CMF à payer	66	221	72
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	21347	29 479	26361

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
- Contribution Conjoncturelle	1 718	-	-
- TCL à régulariser	12 423	12 423	12423
- Etat à payer	29	575	545
Total	235 098	251 842	243 970

(*) Le montant dépasse le montant de l'abonnement effectué

3-9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2017 au 30/06/2017 à 3 347 DT contre 11 451 DT pour la même période en 2016, et se détaille ainsi :

Libellé	2 ^{ème} Trimestre 2017	30/06/2017	2 ^{ème} Trimestre 2016	30/06/2016	31/12/2016
- Rémunération du gestionnaire	2 351	4 765	8 043	16 297	25 998
- Rémunération du dépositaire	996	2 019	3 408	6 906	11 016
Total	3 347	6 784	11 451	23 203	37 014

3-10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2017 au 30/06/2017 à 2 666 DT contre 3 267 DT pour la même période en 2016, et se détaille ainsi :

Libellé	2 ^{ème} Trimestre 2017	30/06/2017	2 ^{ème} Trimestre 2016	30/06/2016	31/12/2016
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire(CAC)	1 521	3 025	2 486	4 973	10 000
- Redevance CMF	199	404	682	1 381	2 203
- Contribution Conjoncturelle	864	1 718	-	-	-
- Services Bancaire et Autres charges	34	73	24	47	94
- TCL	48	151	75	116	552
Total	2 666	5 371	3 267	6 517	12 849

4- AUTRES INFORMATIONS

4-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,18% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« Attijari Gestion » au 30/06/2017 s'élève à 4 765 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank au 30/06/2017 s'élève à 2 019 DT TTC.

4- 3 Evénements postérieur à la clôture :

La société « ATTIJARI VALEURS SICAV » a obtenu l'agrément de liquidation prévu par l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif en date du 18 Avril 2017. L'assemblée Générale Extra Ordinaire tenue le 20 Juin 2017 a décidé l'ouverture de la phase de liquidation de la société et la nomination de Monsieur AYMEN EL ABED en tant que liquidateur de la société.

4- 4 Institution d'une contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat :

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Études et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 3 463 Dinars, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

PORTEFEUILLE AU 30/06/2017

Annexe I

Désignation du Titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2017	% Actif	% K EMIS
ACTIONS & DROITS RATTACHES		123 512,779	61 649,968	5,998%	
SOTUVER	3	12,779	13,968	0,001%	0,000%
UADH	19 000	123 500,000	61 636,000	5,996%	2,111%
TITRES OPCVM		195 126,413	188 691,059	18,357%	
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	1 879	195 126,413	188 691,059	18,357%	0,132%
EMPRUNT NATIONAL		122 500,000	122 687,542	11,936%	
EMPRUNT NATIONAL 2014 CAT C	1 400	122 500,000	122 687,542	11,936%	NS
TOTAL PORTEFEUILLE TITRE		441 139,192	373 028,569	36,290%	